

Utilisation des comptes

Numéros – Intitulé du compte – Description – Débit pour – Crédit pour

100000 Patrimoine

Le compte présente normalement un solde créditeur et reflète les fonds propres ou le patrimoine.

Transfert du déficit de l'exercice via le crédit du compte 791.000 (Déficit de l'exercice).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Transfert de l'excédent de l'exercice via le débit du compte 691.000 (Excédent de l'exercice).

121000 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles

Le compte présente un solde créditeur et concerne les plus-values non réalisées sur les immobilisations corporelles.

Transfert de la reprise des plus-values de réévaluation via le crédit des comptes : 2....8 tels que 221.008 (Plus-value sur bâtiments), 230.000 (Plus-value sur installations), etc.

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation des plus-values de réévaluation via le débit des comptes : 2....8 tels que 221.008 (Plus-value sur bâtiments), 230.008 (Plus-value sur installations), etc.

122000 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières

Le compte présente un solde créditeur et concerne les plus-values non réalisées sur les immobilisations financières.

Transfert de la reprise des plus-values de réévaluation via le crédit du compte 284.008 (Plus-value sur actions).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation des plus-values de réévaluation via le débit du compte 284.008 (Plus-value sur actions).

150000 Dotations d'investissement

Le compte présente un solde créditeur et comprend les dotations accordées par les pouvoirs publics pour des investissements en immobilisations. Ces dotations sont amorties progressivement selon le même rythme que les amortissements des actifs concernés.

Transfert de la partie de la dotation en capital correspondant à l'amortissement concerné via le crédit du compte 753.100 (Dotations d'investissement).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation de l'octroi de la dotation en capital via le débit du compte 414.000 (Produits à recevoir).

160000 Provisions pour pensions

Le compte présente un solde créditeur et est constitué en vue des obligations de l'école en matière de pensions de retraite et de survie.

Transfert de l'utilisation et de la reprise de la provision pour pensions via le crédit du compte 635.100 (Provisions pour pensions et droits similaires – utilisation et reprise).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation de la dotation à la provision pour pensions via le débit du compte 635.000 (Provisions pour pensions et droits similaires – dotation).

162000 Provision pour gros travaux de réparation et de gros entretien

Le compte présente un solde créditeur et est constitué en vue des obligations relatives aux gros travaux de réparation et d'entretien.

Transfert de l'utilisation et de la reprise de la provision pour gros travaux de réparation et d'entretien via le crédit du compte 636.100 (Provisions pour gros travaux de réparation et d'entretien – utilisation et reprise).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation de la dotation à la provision pour gros travaux de réparation et d'entretien via le débit du compte 636.000 (Provisions pour gros travaux de réparation et d'entretien – dotation).

163000 Provision pour autres risques et charges

Le compte présente un solde créditeur et est constitué en vue des obligations relatives aux autres risques et charges.

Transfert de l'utilisation et de la reprise de la provision pour autres risques et charges via le crédit du compte 637.100 (Provisions pour autres risques et charges – utilisation et reprise).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation de la dotation à la provision pour autres risques et charges via le débit du compte 637.000 (Provisions pour autres risques et charges – dotation).

170000 Emprunts subordonnés

Le compte présente un solde créditeur et est constitué par la conclusion d'un emprunt subordonné d'une durée contractuelle supérieure à un an.

Transfert de la partie venant à échéance dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice via le crédit du compte 420.000 (Emprunts subordonnés).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation du montant de l'emprunt via le débit des comptes de la classe 5 (Comptes financiers).

171000 Emprunts obligataires

Le compte présente un solde créditeur et est constitué par la conclusion d'un emprunt obligataire d'une durée contractuelle supérieure à un an.

Transfert de la partie venant à échéance dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice via le crédit du compte 421.000 (Emprunts obligataires).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation du montant de l'emprunt via le débit des comptes de la classe 5 (Comptes financiers).

172000 Dettes de leasing

Le compte présente un solde créditeur et est constitué par la conclusion d'un contrat de leasing d'une durée contractuelle supérieure à un an.

Transfert de la partie venant à échéance dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice via le crédit du compte 422.000 (Dettes de leasing).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation du montant de la dette en capital du contrat de leasing via le débit des comptes de la classe 5 (Comptes financiers).

173000 Établissements de crédit

Le compte présente un solde créditeur et comprend toutes les dettes envers les banques et établissements de crédit d'une durée contractuelle supérieure à un an.

Transfert de la partie venant à échéance dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice via le crédit du compte 423.000 (Établissements de crédit).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation du montant de la dette via le débit des comptes de la classe 5 (Comptes financiers).

173020 Dettes garanties par une autorité publique

Le compte présente un solde créditeur et comprend toutes les dettes d'une durée contractuelle supérieure à un an garanties par une autorité publique.

Transfert de la partie venant à échéance dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice via le crédit du compte 423.020 (Dettes garanties par une autorité publique).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation du montant de la dette via le débit des comptes de la classe 5 (Comptes financiers).

173100 Billets à ordre

Le compte présente un solde créditeur et comprend toutes les dettes d'une durée contractuelle supérieure à un an résultant de billets à ordre.

Transfert de la partie venant à échéance dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice via le crédit du compte 423.100 (Billets à ordre).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation du montant de la dette via le débit des comptes de la classe 5 (Comptes financiers).

174000 Autres emprunts

Le compte présente un solde créditeur et comprend toutes les dettes d'une durée contractuelle supérieure à un an ne relevant pas des comptes 170 à 173.

Transfert de la partie venant à échéance dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice via le crédit du compte 424.000 (Autres emprunts).

Solde au 1er janvier par l'enregistrement du bilan d'ouverture.

Comptabilisation du montant de l'emprunt via le débit des comptes de la classe 5 (Comptes financiers).